FORMULAIRE 5 – AVIS DE RÉVOCATION D'UNE PROCURATION

Lorsque vous êtes le créateur d'une procuration (le donateur) et que vous voulez annuler votre document de procuration (PA), vous devez donner un avis écrit à certaines personnes. La **révocation s'appelle l'annulation**. Lisez votre procuration pour voir si elle vous indique qui doit donner un avis écrit. Si votre procuration ne précise pas à qui vous donnez l'avis, avisez le procureur et les autres mandataires de réserve nommés dans la procuration.

À : _____

Name of attorney

OU

À : _____

Veuillez noter que je révoque ma procuration datée

_____.

Vous avez été nommé comme mandataire en vertu de cette procuration datée du

_____.

Vous recevez cet avis parce que j'annule ma procuration et que vous n'êtes plus autorisé à agir.

Je vous demande de me remettre tous les dossiers et la comptabilité que vous avez tenus pendant que vous agissiez en tant que mon mandataire. Veuillez le faire dans les 30 jours suivant cet avis.

Datée à _____ le _____.

_____

Signature

Nom du donateur : _____

©Copyright 2025 | legalinfo.org